



9 OCT 2003

Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Bureau du Port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE

N° 10 - SEPTEMBRE 2003

Édito

Notre Assemblée Générale 2003, le 19 avril, a élu un nouveau bureau composé de membres anciens et nouveaux, tous motivés et déterminés à poursuivre l'action entreprise depuis la création de l'association en 1996 :

- Défense des intérêts des usagers du port.
- Interface entre les plaisanciers et les autorités portuaires et communales sans oublier pour autant le côté ludique et convivial qu'apportent des rencontres autour de thèmes intéressants, tant au niveau technique que de la sécurité en mer, les marins que nous sommes ou essayons de devenir.

Certains des projets initiés par nos aînés ont trouvé leur aboutissement, d'autres idées fermentent actuellement et prendront corps dans les mois à venir ; soyez persuadés que votre bureau reste déterminé à accroître la qualité de notre vie de plaisancier de ce port de LA BAULE-LE POULIGUEN.

Le Bureau.

Sécurité... Sécurité... Sécurité...

Le gardiennage de nuit du port a déjà prouvé son efficacité en 2002, première année de surveillance, avec une baisse sensible des exactions ; la reconduction cette saison 2003 a confirmé cette efficacité, puisque, jusqu'à ce jour, nous n'avons eu à déplorer officiellement que quatre (4 de trop) vols ou dépravations, les 19 mai, 9, 12 et 17 juin ; malheureusement toujours sur le même ponton n° 3, entre les deux ponts, côté capitainerie. L'augmentation de l'éclairage de ce ponton que nous avons réclamé va être réalisé en septembre/octobre de cette année, nous espérons pouvoir ainsi faire baisser le nombre de ces exactions.

Au début de la nuit du 22 août, le gardien a repéré 2 jeunes individus qui tentaient de pénétrer par effraction dans le véhicule de « Presqu'île Locations », suite à son appel la police est intervenue et a interpellé les 2 individus.

En plus de sa participation financière à la sécurité du port, (5 euros par emplacement), la municipalité de La Baule a augmenté la fréquence des rondes policières sur les abords du port. Nous l'en remercions.

Astreintes et Techniques

1^{er} BASSIN.

Cale de carénage : Dans l'information que nous donnions dans le petit Pavillon Bleu n° 9 de juin 2003, la solution prévue était la mise en place d'un caniveau équipé d'un système de pompage, en bas de la cale ; il s'avère que la réalisation de ce système est très complexe et que la recherche d'une solution est toujours en cours. Nous avons récemment rencontré les responsables du port, qui nous ont assuré que d'autres solutions étaient envisagées, et qu'en tout état de cause, une solution serait trouvée et mise en place pour la saison 2004. Une des solutions envisagées, consisterait en la réalisation d'un platin horizontal avec dessous une fosse de récupération des eaux de carénage polluées. Cette solution, plus onéreuse au niveau des infrastructures, serait également plus coûteuse pour le plaisancier, puisqu'un grutage serait nécessaire ; et, l'installation d'une grue près du manège du Pouliguen, poserait également de nouveaux problèmes. De toutes les façons, la décision doit être prise ce mois-ci.

2^{ème} BASSIN.

Catways - Incontestablement, la réalisation des catways apporte un plus au niveau du confort et de la sécurité ; les échos recueillis sur les pontons sont très positifs.

Cale - Le carénage ne sera pas autorisé sur cette cale, elle est réservée aux travaux d'entretien courant et aux petites réparations (hélice, passe-coque...).

Ponton n° 3 - Son allongement le long du quai est prévu cet hiver ainsi que l'amélioration de l'éclairage.

3^{ème} BASSIN.

Cale - Aménagement en bordure du quai d'une aire de 1.000 m² (50 m x 20 m) réservée au carénage (après grutage), elle sera munie de bacs de décantation enterrés en dessous.

En principe, cette aire de carénage sera entourée par une barrière amovible pour permettre une éventuelle utilisation, hors saison, lors des manifestations hippiques.

BAC A EAUX NOIRES.

Rien de nouveau si ce n'est qu'il est en cours d'installation. On nous a assuré qu'il sera bien en place au printemps 2004, près des pompes à essence, en face du manège. La réglementation européenne oblige les ports à être munis de bacs récepteurs des eaux noires, mais à priori, rien n'oblige les bateaux à être équipés de cuves à eaux noires en France.

QUAI RAGEOT DE LA TOUCHE.

L'aménagement de la passerelle « Guillemard » est démarré, les cabanes de chantier sont en place, les tracto-pelles ont déjà frangé le bord du quai.

L'installation des portillons à l'entrée des descentes est acquise, Monsieur MÉTAIREAU, Maire de La Baule, l'a annoncé lors de son intervention au cocktail du 23 août, Villa Mortureux. Le principe adopté, il reste à faire en sorte que ces portillons répondent à nos besoins de sécurité.

Contrats d'assurances
pour la plaisance
et les professionnels du nautisme.



Leader sur le marché Européen
l'assureur de référence
du réseau JEANNEAU.

Partenaire de l'A.P.P.B.P.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHET - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax. 02 28 55 01 09 - ACS, FR - E-mail : contact@asc.fr

Les Rencontres de l'A.P.P.B.P.

LE DÎNER DÉCOUVERTE N° 1

C'est le **vendredi 18 juillet** que nous nous sommes retrouvés à 30 personnes, Salle du Foyer des Anciens au Pouliguen pour « la découverte du moteur marin ».

Dores et déjà un grand merci à Monsieur BENETEAU, Directeur de la Société MECATLANTIC de Saint-Herblain, qui nous avait en l'occurrence fait parvenir de Nantes, un moteur In-board BETA MARINE par l'intermédiaire de Monsieur POILANE de SOS ATLANTIC.

Pendant que nous prenions, debout, l'apéritif, Messieurs POILANE et TREMION de BETA MARINE nous ont, autour du moteur diesel rouge exposé, expliqué son fonctionnement et donné bien des conseils d'utilisation, notamment un qui en a étonné plusieurs, pendant l'hiver il ne faut pas faire tourner le moteur de son bateau à vide, mais en charge, c'est à dire qu'il faut enclencher la marche avant ou la marche arrière, les pontons sont assez solides et bien ancrés pour le supporter.

A la fin d'un dîner emprunt de bonne humeur et plein d'enseignement, Marcel TREMION offrait à chaque participant un guide complet d'utilisation du moteur diesel BETA MARINE, également valable pour les moteurs d'autres marques, accompagné de sympathiques cadeaux publicitaires. Les bonnes manières ont encore cours.

A noter également que le buffet préparé par les Ets SALLÉ Charcutier Traiteur au Pouliguen était très bon et plus que copieux.



DÉMONSTRATION DE LA S.N.S.M.

Le **samedi 26 juillet** à 17 h, nous n'étions qu'une dizaine de membres de l'A.P.P.B.P., engoncés dans nos cirés, sous la pluie, pour assister à cette démonstration. Le Président Jean SAUVAGET, a alors, en accord avec, Monsieur Didier LEGAL, le patron du canot de Sauvetage de la S.N.S.M. de Pornichet, repoussé la démonstration au lendemain Dimanche 27 à la même heure.

Dimanche 27 juillet, de nombreux bateaux à voiles et à moteurs dont certains pavoisés, ont précédé ou suivi la chaloupe sardinière d'où le Père Joël, Curé du Pouliguen bénissait les bateaux. Monsieur CANONE, le Maire du Pouliguen avait pris place à bord du bateau de notre président Jean SAUVAGET.



De retour à quai, nous nous sommes retrouvés, en même temps que des vacanciers, sous le soleil cette fois, côté Le Pouliguen, pour assister aux démonstrations de la S.N.S.M..

D'abord 2 feux à main ont été tirés par des membres de notre association ; il faut noter qu'il est indispensable de mettre un gant pour tenir le feu à main, celui-ci devenant brûlant. Puis de la vedette de la S.N.S.M. ont été jetés à l'eau successivement 2 canots de survie qui se sont déployés normalement. Ces sauveteurs de la S.N.S.M., en combinaison de plongée, nous ont également montré comment redresser un canot retourné.

En ce qui concerne les feux périmés, après consultation téléphonique des Affaires Maritimes par un collaborateur de Monsieur Didier LEGAL, nous pouvons les conserver à bord en plus des feux non périmés (à condition toutefois qu'il ne soient pas trop vieux et que l'étui ne soit pas oxydé).

Un grand bravo et un grand merci à la S.N.S.M.

LE DÎNER DÉCOUVERTE N° 2

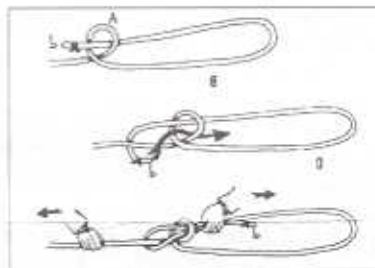
C'est encore dans la Salle du Foyer des Anciens, au Pouliguen, que nous nous sommes retrouvés à 31 personnes pour « la découverte des nœuds marins », le **vendredi 8 août**.



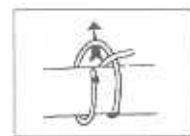
Ce sont 3 jeunes femmes, Marie Morineau, Victoria et une autre Marie, de l'Association « Au Gré des Vents » de La Turballé qui sont venues avec de nombreux panneaux représentant les nœuds marins les plus utilisés ou les plus attrayants ainsi que 2 bouts de couleurs différentes par personne pour que nous puissions nous entraîner à les réaliser.

Après nous avoir présenté l'activité de la soirée pendant l'apéritif debout, au champagne s'il vous plaît, nous sommes passés à table pour un premier plat, puis nous avons expérimenté les nœuds d'arrêts, et ainsi de suite nous avons, entre les différents plats, fait connaissance avec les nœuds de boucles, les nœuds d'ajuts, les nœuds à tourner, et appris comment raccourcir les cordages.

A bien mémoriser, les 2 nœuds les plus utilisés, le nœud de chaise et le nœud de cabestan utile pour attacher les défenses.



Nœud de chaise



Nœud de cabestan

Le champagne, excellent au demeurant, ainsi que le rosé et le vin rouge nous ont été offerts par Monsieur CASSARD, qui tient la cave « la Ronde des Vins », 27 Rue du Général Leclerc au Pouliguen, et nous tenons à l'en remercier ici.

Le **cocktail de fin de saison** a eu lieu le **samedi 23 août** à partir de 18 h à la Villa mortueux au bout du Quai Rageot de la Touche à La Baule, en présence de Monsieur METAIREAU, Maire de La Baule, de Madame SALLÉ, 1^{re} adjointe de la Mairie du Pouliguen, et de Monsieur Fabien DULON Directeur des Ports à la C.C.I. de Saint-Nazaire. Leurs interventions, ainsi que celle de notre Président Jean SAUVAGET ont été très positives.

Cette année nous avons organisé un filtrage à l'entrée de la Villa Mortueux, où nous demandions la présentation de la carte de membre de l'A.P.P.B.P. et ainsi nous avons accueilli 170 personnes. Le buffet était complet et copieux, l'ambiance joyeuse et chaleureuse, et c'est avec regret que nous avons dû nous séparer à 22 h, lorsque l'orchestre s'est arrêté de jouer.

Boucherie, Volailles, Plats cuisinés



SARL SALLÉ
Père & Fils

Sous les Halles
du Pouliguen et du Croisic

SORTIE PÊCHE.

Le samedi 30 août. Suite à un manque de compréhension de la répartition des responsabilités dans l'organisation de cette sortie, et, devant le petit nombre de participants inscrits et les prévisions météo (une sortie pêche ne peut être organisée par vent de plus de force 3), nous avons, au dernier moment annulé cette manifestation.

LE DÎNER DÉCOUVERTE N° 3

Sur l'hivernage et l'entretien du moteur marin aura lieu le jeudi 25 septembre au Restaurant Le PALUDIER du lycée professionnel de Guérande. C'est à dire après le lancement de l'édition de ce N° 10 du Petit Pavillon Bleu ; nous en reparlerons dans la prochaine édition.

Le Truc du Pêcheur

Pêche « Bateau à soutenir »*

Pas de résultat sans amorçage préalable.

Un adage : « Bonne strouille attire bons poissons ».

Une recette simple, attractive, odorante, sans doute connue de beaucoup de nos lecteurs : Broyer grossièrement de la sardine fraîche avec tripes et têtes ; 10 à 15 kilogrammes ne sont pas de trop pour une bonne marée. Utiliser le jour même** dans un « bac à strouille » approprié, descendre duement lesté (5 à 7 kg de lest) à babord ou tribord selon le courant. Agiter de temps à autre. Mouiller vos lignes et tenez-vous prêt... Bonne pêche !!!

* Pêche à la ligne, bateau à l'ancre.

** On peut congeler utilement la préparation en n'oubliant pas de prévenir son épouse du contenu nouveau du congélateur.

G.B.

Le Conseil de A.S.C.

COMMENT ÉVITER LES SURPRISES EN CAS DE SINISTRE ?

A) Le mode d'indemnisation le plus souvent pratiqué est celui de la valeur en vétusté déduite. C'est-à-dire que c'est après sinistre et sur rapport que l'expert définira soit la valeur vénale à l'occasion d'une perte totale, soit la vétusté retenue sur un remboursement en omni-partiel.

B) Le choix d'une indemnisation en valeur à neuf (pour les bateaux neufs) ou en valeur agréée (pour les bateaux d'occasion) permet de fixer, dès la souscription du contrat de Navigation de Plaisance, la valeur sur laquelle vous serez indemnisé en cas de perte totale, ou d'indemnisation sans vétusté sur la quasi-totalité de votre bateau en cas de dommage partiel (bien souvent, le seul point exclu est les voiles). Le prix d'un contrat de type A sera forcément beaucoup plus bas...

La version B peut vous être proposée avec plusieurs variantes, la principale étant la limite temporelle du calcul d'indemnisation : généralement fixée à 3 ans.

Nous la fixons sur toute la durée de votre police, afin que vous bénéficiez des meilleures conditions, en toute sérénité.

Les Brèves

1 - INCIDENT EN BAIE DE PENCHATEAU. Le 28 juillet 2003, l'ancien dragueur de mines devenu « Spirit of Bornagain » qui accompagnait souvent les manifestations nautiques dans la baie en emmenant des passagers invités par des sponsors pour suivre les régates sur l'eau, en l'occurrence celle des Dragons, s'est échoué sur le haut fond balisé par la bouée rouge « Basse Martineau » et, avec le clapot à largement déchiré sa coque sur la roche si l'on considère les nombreux morceaux qui ont flotté dans le chenal.

Après quelques péripéties dues paraît-il au nombre insuffisant de ballons parachutes pour le soulever les 29 et 30 août, la récupération de l'épave a été finalisée le 30 août 2003.

Ce n'est pas parce que, lorsqu'il était à sa place à l'entrée du port, il constituait un excellent brise clapot que nous le regretterons. La fin d'un bateau est toujours triste.

2 - COÛT DU PORT EN 2004. L'installation des zones de carénages et des bacs de récupération des eaux noires et des eaux polluées, n'occasionneront pas de surcoût pour nous, usagers du port.

Le prix des places dans le port en 2004 sera celui de 2003 majoré du coût de l'inflation.

3 - LOCAL. Aujourd'hui, nous avons bon espoir de pouvoir disposer enfin d'un point d'accueil à proximité du port pour la saison prochaine, les semaines qui viennent seront déterminantes à ce sujet.

Affaire à suivre !!!

4 - LES PUCES NAUTIQUES. Rendez-vous est déjà pris ; elles auront lieu le dimanche 16 mai 2004, sur le Quai Jules Sandeau et sur la promenade du Pouliguen, du vieux pont jusqu'au Restaurant le Garde Côte.

Ce sera le moment de vider cave ou grenier de l'indispensable que l'on n'a pas utilisé depuis 10 ans ou plus. C'est Ariel RIEUPEYROUX, la personne à contacter au bureau.

5 - A.P.P.B.P. En septembre 2003, notre Association l'A.P.P.B.P. comptait 337 membres à jour de leur cotisation, en augmentation de 11 % par rapport à 2002.

6 - GRUTAGE. Le bureau de l'A.P.P.B.P. va rencontrer les professionnels locaux du grutage afin d'obtenir un prix harmonisé et préférentiel applicable aux membres de notre association.

7 - CROISIÈRE. Notre ami Pierre TOUREAU dit « Le Commodore », du ponton B va partir cet hiver en croisière autour du Cap Horn ; nous vous en reparlerons dans un prochain numéro.

8 - ON COULE !!! Dans la nuit du 26 au 27 août, dans le 1^{er} bassin, au ponton I un bateau à moteur Bayliner Trophy de 7 m. a coulé.

Dans la nuit du 20 au 21 septembre, dans le 3^{em} bassin ponton 21, du côté du Pouliguen, c'est une vedette à moteur Rocca de 4 m 80 qui a coulé.

9 - ILLUMINATIONS ? Lors des fêtes de fin d'année, le Port du Pouliguen jusqu'au bout de la promenade est très bien décoré et éclairé par des motifs lumineux. Depuis l'année dernière le pont a ses arches illuminées des deux côtés ; par contre le Quai Rageot de la Touche côté La Baule où il n'y a pas de commerce reste dans le noir. Et si nous mettions des guirlandes ou autres décorations lumineuses sur nos bateaux pour Noël ; Denis et Jean-Pierre du ponton C ont décidés de le faire... idées à suivre...

Choisissez le BON CAP !

IMPRIMERIE LE PAPE

Latitude 47° 17' 30" N Longitude 2° 31' 00" W

TÉL. 02 40 23 04 22 - FAX. 02 40 23 08 67 - E-mail : imprimerielepape@wanadoo.fr

Courrier BETA MARINE

Monsieur le Président,

Tout d'abord nous voulons vous remercier de l'excellent accueil que vous, ainsi que l'ensemble de vos adhérents, avez réservé à notre collaborateur Marcel TREMION, lors de votre dîner découverte sur le "moteur marin".

Le salon du "Grand Pavois" à La Rochelle venant de s'achever, nous constatons une demande de renseignements de plus en plus importante, tant techniques que financiers, sur notre gamme de moteurs marins in-board diesel BETA MARINE.

Soucieux de cet intérêt porté par l'ensemble des plaisanciers, nous nous engageons à reconduire, pour vos adhérents le tarif promotionnel salon jusqu'à la fin de l'année 2003.

NEWS : Depuis le 1^{er} septembre 2003, la société MECATLANTIC importe une nouvelle série de moteurs marins in-board diesel rapides de 85 CV à 260 CV. Les avantages de cette nouvelle gamme sont :

- rapport poids puissance (inférieur aux moteurs à essence).
- adaptation sur anciennes embases (volvo-OMC-cobra, etc.).
- remplacement facile des anciennes gammes de moteurs essence.
- tarifs compétitifs.

Cette nouvelle gamme vous sera présentée dans le prochain "Petit Pavillon Bleu".

En attendant, n'hésitez pas à nous consulter.

Thierry BENETEAU,
Responsable Commercial.

La Bourse des équipiers

C'est une rubrique à remplir, on compte sur vous pour la compléter dans les prochains numéros. C'est un reflet de la vie de notre port.

Sympa

Un certain nombre de commerçants proches consentent une remise sur la présentation de la carte de membre de l'A.P.P.B.P. de l'année en cours. Une liste à jour vous sera proposée dans le **Petit Pavillon Bleu** de juin 2004, un des numéros réservés aux membres à jour de leur cotisation.

Les infos en Direct... !!!

A gauche et à droite de l'entrée de la Capitainerie, les tableaux d'affichage de l'A.P.P.B.P. vous tiennent au courant des derniers événements.

Affichage du dernier « **Petit Pavillon Bleu** ».

Affichage des dernières coupures de la Presse locale (**l'Echo de la Presqu'île - Presse Océan - Ouest France**) pouvant nous concerner.

La Bourse des équipiers.

La météo marine.

Les règlements du port.

Infos diverses.

Bien sûr, rien ne vaut l'information en directe dispensée par Pierrot, Catherine ou Philippe au bureau du port.

Le Moment Gourmand



Cette fois encore nous vous proposons une recette pour accommoder les maquereaux, non plus à bord, mais pour continuer en profiter la saison finie.

Nelly nous propose sa recette de « **Rillettes de Maquereaux** »

Ingrédients : Pour 1 kg. de maquereaux

- 150gr. de crème liquide
- 3 grosses cuillères à soupe de moutarde
- 4 cuillères à café de Tabasco
- 1 beau citron
- 1 bonne poignée de feuilles de basilic haché

Préparation :

Cuire les maquereaux au court-bouillon, puis émietter la chair avec une fourchette.

Mélanger la crème, la moutarde, le citron, le tabasco et le basilic.

Incorporer la chair à ces ingrédients.

Mettre quelques heures au réfrigérateur.

A servir tartiné sur du pain de mie, du pain aux olives, des blinis ou du pain de campagne grillé.

Pour la conservation, on pourra congeler les rillettes dans des petites barquettes.

N.B.

SARL SALLÉ Frères

Charcuterie de Campagne

FABRICATION MAISON ARTISANALE

Spécialités : Boudin blanc, Jambon blanc,
Rillettes, Pâté à l'ancienne,
Petit Salé chaud, Jambonneau chaud

Marchés de La Baule, Le Pouliguen, Le Croisic

BETA MARINE

Diesels marins
Groupes électrogènes



Puissance de 10 cv à 75 cv

Etude de motorisation
Devis et documentation sur demande

BETA MARINE

FRANCE

Tél. 02 51 80 69 92 - Fax 02 51 80 60 71

i.perennes@mecatlantic.fr